Organigramme

L'Autorité de la concurrence, ce sont près de 200 personnes, issues d'horizons variés et aux profils multiples, qui unissent leurs talents et conjuguent les disciplines...

Conformément au principe de séparation des fonctions d'instruction et de décision, les équipes d'instruction sont placées sous l'autorité du Rapporteur général.

Les services du secrétariat général (sous l'autorité du secrétaire général) ainsi que trois services spécialisés (cabinet, service du président, service juridique et direction de la communication) sont quant à eux directement rattachés au/ à (la) président(e) de l'institution.

Les équipes d'instruction

L'instruction des affaires est assurée par des rapporteurs aux profils variés (magistrats, fonctionnaires, économistes, juristes, ingénieurs...) sous la direction du rapporteur général et des rapporteurs généraux adjoints.

Les services d'instruction sont composés :

- **de 6 unités concurrence** (pratiques anticoncurrentielles, activité consultative, régulation des professions réglementées du droit, etc.)
- **du service des investigations** (enquêtes, opérations de visite et saisie, suivi des contentieux) ;
- **du service des concentrations** (contrôle des fusions et rachats)
- **du service économique** (expertises, modélisation et études)
- **du service de l'économie numérique** (expertises, développement d'outils numériques) et

- **du conseiller auprès du rapporteur général, chef du pôle Clémence & Europe**
- **du conseiller auprès du rapporteur général, chef du réseau développement durable**

Le rapporteur général est nommé par arrêté du ministre chargé de l'économie après avis du collège. Les rapporteurs généraux adjoints et les rapporteurs sont nommés par décision du rapporteur général, publiée au Journal officiel.

Les services rattachés directement à la Présidence

Le(la) président(e) de l'Autorité est entouré(e) de plusieurs directions spécialisées :

- Cabinet du(de la) président(e) et direction des affaires européennes et internationales
- direction juridique
- direction de la communication

Les services du secrétariat général

L'ensemble des services du secrétariat général est dirigé par le secrétaire général, sous l'autorité du(de la) président(e). Les services comprennent :

- le service de la procédure et de la documentation
- le service des ressources humaines
- le service des affaires financières et des achats
- le service des systèmes d'information
- le service de la logistique, de la technique et de la sécurité
- la mission modernisation, pilotage et performance

Le conseiller auditeur

Depuis 2008, l'Autorité est dotée d'un médiateur procédural, appelé conseiller auditeur, que les entreprises mises en cause ou saisissantes peuvent saisir pour prévenir ou désamorcer d'éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre de la phase contradictoire d'un contentieux.

Le conseiller auditeur peut aussi agir de sa propre initiative. S'il l'estime utile, il peut alors faire part de conseils ou de propositions au rapporteur général sur la suite de la procédure.

Le conseiller auditeur ne prend pas de décision. C'est donc par la rédaction d'un rapport adressé au (à la) Président(e) de l'Autorité de la concurrence, en prévision de la séance, que le conseiller auditeur clôt son intervention.

En savoir plus sur le collège

Organigramme

Autorité de la concurrence

COLLÈGE

Président
Benoît Cœuré

Vice-présidents
Irène Luc
Fabienne Siredey-Garnier
Vivien Terrien
Thibaud Vergé

Membres non permanents
Julie Burguburu, Cécile Cabanis, Gaëlle Dumortier, Jean-Baptiste Gourdin, Savinien Grignon-Dumoulin, Alexandre Menais, Jérôme Pouyet, Catherine Prieto, Fabien Raynaud, David Rousset

Membres professions réglementées
Walid Chaiehloudj, Camille Chaserant

Membres du collège siégeant lorsque l'Autorité de la concurrence délibère au titre des avis rendus sur la liberté d'installation de certaines professions juridiques réglementées (L. 452-4-1 du Code de commerce).

Conseiller auditeur
Jean-Pierre Bonthoux

SERVICES D'INSTRUCTION

Rapporteur général
Stanislas Martin

Conseillères du rapporteur général
Cheffe du pôle Clémence & Europe
Anne Krenzer
Cheffe du réseau développement durable
Elise Provost

Service concurrence 1
Laure Gauthier

Service concurrence 2
Julien Neto

Service concurrence 3
Erwann Kerguelen

Service concurrence 4
Lauriane Lépine

Service concurrence 5
Gwenaelle Nouët

Service concurrence 6
Leila Benalia

Service des concentrations
Jérôme Vidal

Service économique
Eshien Chong

Service des investigations
Fabrice Large

Service de l'économie numérique
Yann Guthmann

DIRECTIONS DE LA PRÉSIDENCE

Cabinet de la Présidence et Direction des affaires européennes et internationales
Bertrand Rohmer

Direction de la communication
Virginie Guin

Direction juridique
Mathias Pigeat

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général
Maël Guilbaud-Nanhou

Service de la procédure et de la documentation
Thierry Poncelet

Service des ressources humaines
Patricia Beysens-Mang

Service des affaires financières et des achats
Aymeline Clément

Service des systèmes d'information
Cyrille Garnier

Service de la logistique, de la technique et de la sécurité
Romain Gitton

Mission modernisation, pilotage et performance
Marianne Faessel

Consulter l'organigramme (PDF)

Consulter la décision du 22 juin 2022 portant organisation de l'Autorité de la ...